

## **PROPOSITION DE STAGE**

### **Adaptation & résilience du bassin Charente face au risque d'inondation**

#### **Contexte**

Le bassin versant du fleuve Charente, situé en région Nouvelle-Aquitaine, couvre 10 300 km<sup>2</sup> et s'étend sur six départements : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne et Dordogne, englobant près de 750 communes. Ce territoire, principalement rural, est drainé par le fleuve Charente, qui prend sa source à Chéronnac (Haute-Vienne) à 300 m d'altitude et se jette dans l'océan Atlantique après un parcours de près de 360 km. Le fleuve est l'épine dorsale d'un système hydrographique comportant 6 650 km de cours d'eau et est soutenu par les apports de 22 affluents.

Sur le bassin Charente, environ 38 000 habitants et 18 000 emplois sont exposés au risque d'inondation, que ce soit par débordement de cours d'eau ou par submersion marine. Les deux événements marquants sont la crue de décembre 1982, qui a inondé 3 000 foyers et près de 1 000 entreprises, et la tempête Xynthia en février 2010, qui a touché la partie estuarienne avec plus de 600 maisons et une vingtaine d'établissements industriels. Plus récemment, la crue de février 2021 d'occurrence vingtennale, et les successions d'inondations de l'hiver 2023 – 2024, ont rappelé la vulnérabilité du territoire face au risque d'inondation. Le secteur d'Angoulême à Saintes est particulièrement à risque et a été identifié comme Territoire à Risque Important d'Inondation (TRI), dans le cadre de la Directive Inondation.

L'EPTB Charente, en tant qu'Établissement Public Territorial de Bassin Charente, est un acteur principal dans la gestion intégrée de la ressource en eau sur son bassin versant, en combinant plusieurs missions : prévention des risques d'inondation, gestion quantitative et qualitative des eaux, préservation des milieux naturels, suivi des poissons migrateurs, etc.

Dans le domaine de la prévention des inondations, il facilite et coordonne les actions des collectivités. Il porte à cet effet trois Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) : Charente & Estuaire, fleuve Charente et marais de Brouage. Ces PAPIs visent à structurer la gouvernance, le financement, et la mise en œuvre des actions de prévention des inondations, en mobilisant un large panel d'acteurs (communes, EPCI, Syndicat Mixte de Bassin Versant, État, etc.). La mission proposée s'inscrit notamment dans le cadre du PAPI fleuve Charente, en cours de mise en œuvre pour la période 2024 – 2030.

#### **Missions et objectifs**

De nombreuses études stratégiques menées par l'EPTB Charente ont mis en évidence que la résilience du territoire face au risque d'inondation passe principalement par une réduction de la vulnérabilité des enjeux situés en zone inondable. Les moyens d'action sur l'aléa étant très limités, c'est davantage la question de l'urbanisme, à l'origine même de la notion de « risque », qui doit être réinterrogée, ainsi que l'acceptabilité des crues et de leurs conséquences. Ainsi, la stratégie du PAPI fleuve Charente (2024-2030) s'oriente fortement vers la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens.

Pour atteindre cet objectif, un vaste programme de diagnostics et de travaux de réduction de la vulnérabilité a été conçu pour accompagner les propriétaires et gestionnaires de bâtiments à usage d'habitation et d'activités économiques. Ce programme mobilise trois techniciens de l'EPTB, dédiés à cette opération, dont un chargé de projet qui assure le pilotage de la mission.

En complément, l'EPTB Charente a élaboré un guide sur l'intégration du risque d'inondation dans l'urbanisme, posant ainsi les bases d'un travail à long terme sur ce sujet. Ce guide est destiné à être promu et diffusé dans le cadre du PAPI, selon des modalités qui restent à définir dans le cadre de cette mission.

Sous la responsabilité du Chef de Projet "Prévention des inondations", le stagiaire sera mobilisé sur deux axes de travail (la répartition des tâches sera définie en début de stage) :

### **1. Participer à la valorisation du guide "Urbanisme & Inondation"**

- Organiser la mise en place d'un groupe de travail annuel sur la thématique "Urbanisme & Inondation" (préparation de la liste des participants, création d'une base de données, recueil des besoins).
- Mener une série d'entretiens avec les référents en urbanisme afin de mieux cerner les besoins d'accompagnement.
- Proposer des pistes d'évolution du guide vers un prochain guide plus opérationnel (échange à prévoir avec le CEPRI)
- Évaluer les besoins des collectivités pour la mise en place d'une formation technique sur le thème "Urbanisme & Inondation" (en lien avec les formations dispensées par CEPRI)
- Automatiser la création d'atlas cartographique pour diffuser des données sur le maillage bocager stratégique (en lien avec un plugin de calcul SIG haies « efficaces »).

### **2. Contribuer au programme de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens**

- Créer une base de données SIG pour le programme de diagnostic de réduction de la vulnérabilité, avec pour objectif de faciliter, à terme, la création d'atlas cartographiques (calcul d'indicateurs, automatisation de routines cartographiques).
- Identifier les biens à forte vulnérabilité déjà diagnostiqués qui pourraient faire l'objet d'une opération d'acquisition à l'amiable :
  - Collecter et capitaliser les données afin de vérifier les conditions d'éligibilité et d'acceptabilité pour les riverains (entretiens à mener)
  - Réaliser une analyse qualitative des volumes globaux et établir des priorités.
  - Participer à la rédaction d'un document de synthèse sur le dispositif de rachat à l'amiable, visant à sensibiliser et impliquer les collectivités locales à cette démarche.
- Fournir un appui à la réalisation des diagnostics de vulnérabilité. Après avoir suivi une formation sur notre méthode, le stagiaire participera à la préparation des visites de diagnostic et à l'expertise sur le terrain en lien avec les trois diagnostiqueurs (prise de mesures, recueil de témoignages, etc.).
- Participer à la remontée des problématiques terrains au sein du réseau d'échanges PAPI/SLGRI et identifier des porteurs de projets sur des territoires similaires afin de bénéficier de retours d'expérience.

En fonction de la motivation et des compétences du stagiaire, ainsi que de l'avancement des missions ci-dessus, d'autres tâches ponctuelles pourront lui être confiées.

### **3 – Profil, connaissance et compétences utiles**

- Bac +5 (Master ou école d'ingénieur) dans le domaine des sciences de l'eau et/ou gestion des risques, aménagement du territoire et/ou urbanisme
- Connaissance des politiques de prévention des risques et de l'aménagement du territoire et des réglementations.
- Intérêt pour les enjeux liés à la gestion des risques et l'urbanisme durable
- Qualités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Esprit d'équipe et capacité à travailler en collaboration avec différents acteurs
- Autonomie, polyvalence, rigueur, capacités de gestion de projets et d'organisation
- Réalisation d'enquêtes, techniques d'animation de réunions et de concertation
- Maîtrise du SIG (QGis) / cartographie / base de données / traitement de données
- Maîtrise des outils bureautiques : Excel, Powerpoint, Word
- Permis B obligatoire ;

### **Conditions**

Indemnités forfaitaires au taux en vigueur + remboursement des frais de déplacement + tickets restaurant  
Des déplacements sont à prévoir sur le bassin versant de la Charente : le permis de conduire est indispensable.  
Les véhicules de service de l'EPTB Charente seront mis à disposition.  
Ordinateur mis à disposition

### **Encadrement :**

Maître de stage : Florent LASVAUX, chef de projet prévention des inondations

### **Candidature :**

Merci d'adresser une lettre de motivation en précisant vos dates de stage + CV, et le cas échéant, le rapport du stage précédemment effectué, par courriel à : [eptb-charente@fleuve-charente.net](mailto:eptb-charente@fleuve-charente.net)  
Informations sur le stage : Florent LASVAUX, chef de projet prévention des inondations - Tél. 05 46 74 00 02  
Date limite de dépôt de candidature : **7 décembre 2024**